Université Djilali Liabes

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département des Sciences Humaines

Mme CHERIFI Maria

cherifi maria@yahoo.fr

TDN:3

TEXTE:

Le cœur et l'apartheid

L'année 1968 a bien commencé en Afrique du Sud. Non seulement le professeur Barnard a réussi, pour la deuxième fois, la phase chirurgicale d'une greffe du cœur, mais l'apartheid, cette ségrégation légale des Noirs par les Blancs, a été enfin aboli, et de la plus éclatante façon.

Matière: Langue Française

Niveau : Première Année

Comment interpréter autrement ce qui vient de se passer ?

Imaginons qu'un Noir cardiaque, en péril de mort, ait reçu, à la place de son cœur défaillant, celui d'un citoyen blanc venant juste de rendre le dernier soupir. De mauvais esprits n'auraient pas manqué de dénoncer, à cette occasion, un paternalisme particulièrement hypocrite.

Là, au contraire, le cœur greffé à un Blanc est bien celui d'un métis de 24 ans, donc d'un Noir. Nous savons tous, en effet, que dans les Etats racistes neuf gouttes sur dix de sang blanc ne font pas un homme blanc, mais qu'une goutte de sang coloré suffit à faire un Noir.

Le Dr Blaiberg, bénéficiaire de la greffe, à qui l'on demandait, par précaution élémentaire, s'il ne voyait pas d'inconvénient à recevoir le cœur d'un métis, a d'ailleurs déclaré : « Non, la couleur de peau m'est indifférente ». Phrase révolutionnaire dans un pays où la vie, l'éducation, l'amour, la maladie et jusqu'à la mort elle-même ont toujours été soumis au régime de la pire discrimination raciale.

On me pardonnera, j'espère, d'évoquer ici une expérience personnelle. Vers la fin de la dernière guerre, en Allemagne, les hasards de la balistique ennemie m'obligèrent à subir, en toute hâte, une abondante transfusion sanguine.

« Je vous préviens, me dit le chirurgien militaire, nos ampoules de plasma nous sont fournies par l'armée américaine. C'est du sang de nègre américain dont je vais vous envoyer une bonne giclée dans les veines, si vous voulez continuer à vivre. Je pense que vous n'y voyez pas d'inconvénient ».

Je dus lui répondre que du sang apache ou papou ferait aussi bien l'affaire.

En revanche, je ne doute pas qu'en Afrique du Sud cette affaire de greffe ne simplifie beaucoup, désormais, les affaires de cœur entre personnes de couleurs différentes. Comment le Dr Blaiberg, s'il survit, refuserait-il, en effet, la main de sa fille à l'un des frères de cet homme noir dont il n'a pas refusé le plus vital des organes? Comment n'exigerait-il pas, même s'il a le cœur « à droite », que le droit de vote soit immédiatement accordé à ces mêmes Noirs, exactement comme l'un de ceux-ci lui a accordé le droit de vivre?

Autrement dit, comment la plus inhumaine des lois créées par l'homme résisterait-elle à ce nouveau langage du cœur ?

En vérité, au début de cette chronique, j'exagérais un peu ou du moins j'anticipais. Non, ce n'est pas tout à fait vrai : l'apartheid sud-africain n'est pas encore aboli. Mais jurons qu'il ne s'agit plus maintenant que d'une question d'heures.

Michel DROIT.

Quotidien français Le Figaro du 05 janvier 1968.

Exercice:

- 1. l'auteur de ce texte est : un historien un journaliste un sociologue
- 2. Quelle définition est donnée de l'apartheid dans le texte ?
- 3. A qui renvoient les pronoms «me », «je », « je » dans les phrases suivantes :
 - « on me pardonnera... »
 - « je ne doute pas... »
 - « Je vous préviens... »
- 4. « Mais jurons qu'il ne s'agit plus **maintenant** que d'une question d'heures ».

L'adverbe « maintenant» renvoie à :

- La fin de la dernière guerre.
- L'année 1968.
- L'année 2007.

Recopiez la bonne réponse.

5. « je dus lui répondre que du sang apache ou papou **ferait** aussi bien l'affaire »

L'auteur utilise le conditionnel pour exprimer :

- Un souhait.
- Un doute.
- Une éventualité.

Recopiez la bonne réponse.

6. « Non, ce n'est pas tout à fait vrai : l'apartheid sud-africain n'est pas encore aboli».

Les deux point (:) servent a exprimer : une illusion – une explication –une définition.

Remarque:

Tous les étudiants sont priés de rendre leurs travaux sur un support électronique à mon adresse e-mail : cherifi maria@yahoo.fr avant le 31 janvier 2021.